



2025

Rapport d'activité

Rétablissement
des liens familiaux



Sommaire



Edito 04

**Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :
la rencontre du réseau Eurasie des liens familiaux** 05

Nos chiffres clefs 06

8

(Sur)vivre à la disparition d'un proche

Notre mobilisation auprès des familles 09

Rétablir des liens familiaux : deux journées pour témoigner,
renforcer l'engagement et la compréhension des crises contemporaines..... 10

11

Se préparer aux situations d'urgence ou d'exception

Le renforcement du Pool Urgence RLF 12

Renforcer notre préparation transnationale dans le contexte
de la route de la Manche..... 13

13

Les recherches

Derrière chaque donnée, une famille en attente de réponses 14

L'OSINT au service du rétablissement des liens familiaux..... 19

22

Les réunifications familiales

Les formations dispensées auprès de nos partenaires..... 24

L'accompagnement de la Croix-Rouge française après l'arrivée des familles 26

Zoom sur notre participation à la plateforme globale de la réunification familiale 27

Crédits photo :

M. Magnin, H. David, A. Bonnemaïson, Diana Karua



En 2025, le Rétablissement des liens familiaux (RLF) a confirmé, une fois encore, qu'il ne s'agit pas d'une activité parmi d'autres, mais bien d'un pilier essentiel de notre mission humanitaire. Dans un monde traversé par des crises multiples – conflits prolongés, migrations contraintes, catastrophes et fragilisation des liens sociaux – notre action répond à un besoin fondamental : permettre aux familles de rester en lien, ou de se retrouver.

Cette année a été marquée par une dynamique internationale renforcée, illustrée par la rencontre, à Lisbonne, du réseau Eurasie des liens familiaux. Ces temps d'échange sont essentiels : ils nous permettent d'apprendre les uns des autres, d'harmoniser nos pratiques et de porter collectivement une réponse humanitaire à la hauteur des enjeux contemporains.

Derrière les données mondiales et nos chiffres clés, se révèlent surtout des réalités humaines. (Sur)vivre à la disparition d'un proche, c'est affronter l'incertitude, l'absence de réponse, parfois pendant des années. Notre rôle est alors double : rechercher, bien sûr, mais aussi accompagner. Être présent, même lorsque les réponses tardent ou n'existent pas. Donner une place à l'attente, à la parole et à la dignité.

Notre mobilisation, notamment à l'occasion de la Journée internationale des personnes disparues, a rappelé l'importance de rendre visibles ces situations trop souvent silencieuses. Les deux journées consacrées au RLF ont également permis de témoigner, de renforcer l'engagement de notre réseau et d'éclairer la complexité croissante des crises auxquelles nous faisons face.

Car le RLF évolue. Il se technicise, se juridicise, tout en restant profondément humain. Le renforcement du pool urgence, les exercices grandeur nature, notamment autour de la route de la Manche, traduisent notre volonté de mieux nous préparer aux situations d'exception. Anticiper, former, coordonner : autant de leviers pour agir plus vite et plus efficacement lorsque les crises surviennent.

Dans le domaine des recherches, 2025 a également été une année de consolidation et d'innovation. L'analyse de nos données nous permet de mieux comprendre nos actions et d'en améliorer l'impact. Le développement de l'OSINT (Open Source INTeelligence ou Renseignement d'Origine de Sources Ouvertes), à travers des formations dédiées, illustre notre capacité à intégrer de nouveaux outils au service de notre mission. Mais au-delà des techniques, ce sont les femmes et les hommes du réseau – comme Justine, Jeanne ou Sarah – qui font la différence, par leur engagement, leur rigueur et leur humanité.

Enfin, les réunifications familiales rappellent le sens ultime de notre action. Chaque réunification représente une victoire fragile mais essentielle. Elle est le fruit d'un travail collectif, associant accompagnement juridique, partenariats, formation et suivi des familles après leur arrivée. Les regards croisés de professionnels et de personnes accompagnées témoignent de cette réalité complexe, où le droit, l'humain et le temps s'entremêlent.

À travers ce rapport, nous souhaitons rendre compte de cette année 2025 : une année exigeante, parfois éprouvante, mais profondément utile. Une année où, malgré les obstacles, le fil du lien n'a jamais été rompu.

Parce que rétablir un lien familial, ce n'est pas seulement reconnecter des personnes. C'est, toujours, restaurer un fragment d'humanité.

Docteur Pascal Cassan

Administrateur national de la Croix-Rouge française, Président du comité appartenance au mouvement et action internationale.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : la rencontre du réseau Eurasie des liens familiaux

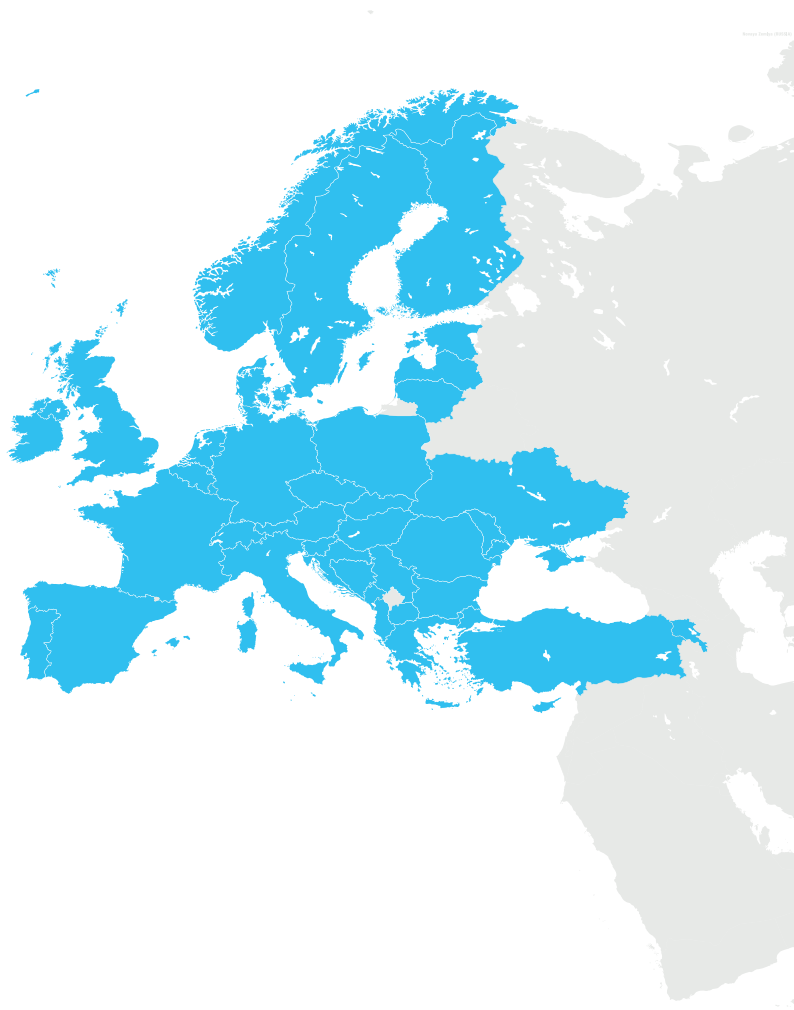
La deuxième édition de la conférence du réseau Eurasie des liens familiaux s'est tenue en juin 2025 à Lisbonne, avec la participation d'une trentaine de Sociétés nationales et délégations régionales du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ainsi que notre Fédération internationale pour partager expériences et expertises. Une attention particulière a été portée au sujet de la protection des données des personnes sollicitant nos services avec la nécessité de mieux nous former et de disposer de protocoles bien établis dans les contextes d'urgence où le rétablissement des liens familiaux est activé.

La Croix-Rouge française a ainsi pu partager les enseignements de sa mobilisation à Mayotte après la destruction de l'île par le cyclone tropical CHIDO en décembre 2024.

Durant cette conférence, il a aussi été question d'initiatives de Sociétés nationales, en particulier de la Croix-Rouge néerlandaise, d'explorer la recherche en sources ouvertes pour collecter des informations disponibles sur les multiples réseaux numériques existants afin de mieux les croiser. Il a été mis en évidence le travail d'analyse mené par le CICR dans le cadre du conflit armé international opposant l'Ukraine et la Fédération de Russie¹ pour rechercher des personnes disparues. Autant de pistes à explorer pour la Croix-Rouge française avec la nécessité de se préparer aussi à des situations de conflits armés.

1. [How do we find missing people | ICRC Central Tracing Agency Bureau](#)

Allemagne	Luxembourg
Albanie	Macédoine du Nord
Autriche	Malte
Belgique	Moldavie
Bosnie-Herzégovine	Monaco
Bulgarie	Monténégro
Chypre	Norvège
Croatie	Pays-Bas
Danemark	Pologne
Espagne	Portugal
Estonie	République Tchèque
Finlande	Roumanie
France	Royaume-Uni
Grèce	Serbie
Hongrie	Slovaquie
Irlande	Slovénie
Islande	Suède
Italie	Suisse
Lettonie	Turquie
Liechtenstein	Ukraine
Lituanie	



Nos chiffres clefs

La mission de rétablissement des liens familiaux de la Croix-Rouge française aide les familles à rechercher leurs proches disparus en raison de conflits armés, de catastrophes, autres situations d'urgence ou encore de la migration. Elle agit pour **clarifier le sort des proches disparus** et permettre aux familles de savoir ce qu'ils sont devenus. Elle offre ainsi **un panel de services**, allant de la mise à disposition de moyens de communication pour rester en lien et prévenir les séparations, en passant par la recherche des personnes, grâce au réseau mondial du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, jusqu'à leur réunification familiale. C'est une mission statutaire de la Croix-Rouge française, reconnue d'intérêt général par la loi française¹.



Les données mondiales

Chaque minute,

nous aidons plus de
4 familles

séparées par les conflits, violences, migrations et catastrophes à rester en contact et à s'appeler.

Chaque heure,

le sort de

2 personnes

disparues est clarifié avec notre aide.

Chaque jour,

nous facilitons la réunification de

20 personnes

avec leurs familles.

1. Les statuts de la Croix-Rouge française précisent : Article 1 – Objet « [...] Dans le respect des Principes fondamentaux rappelés en préambule et dans le cadre des statuts du Mouvement international, des conventions de Genève et de leurs protocoles additionnels, des résolutions des réunions statutaires du Mouvement et de l'assemblée générale de la Fédération, la Croix-Rouge française s'engage à : [...] »

> Exercer une mission de rétablissement des liens familiaux afin de maintenir ou de rétablir les liens entre les membres d'une famille et de faire la lumière sur le sort des personnes portées disparues, lorsqu'un conflit, une catastrophe naturelle ou d'origine humaine, ou toute autre situation ayant une incidence sur le plan humanitaire, vient rompre les liens familiaux. »

La loi n° 2016-1919 du 29 décembre 2016 relative à l'exercice, par la Croix-Rouge française, de sa mission statutaire de rétablissement des liens familiaux favorise sa mise en œuvre en permettant d'interroger les diverses administrations françaises susceptibles de détenir des informations sur les personnes recherchées.



Les données françaises

14 bureaux régionaux en France hexagonale

150 volontaires formés et actifs

894 nouvelles personnes recherchées en 2025

5138 personnes toujours activement recherchées (incluant les accompagnants)

922 personnes dont le sort a été clarifié (incluant les accompagnants)

4422 appels facilités vers l'étranger pour garder le contact avec sa famille

15,5 % d'enfants non accompagnés à la recherche de leurs familles

89 messages Croix-Rouge à caractère familial échangés

300 photos de personnes à la recherche de leurs proches publiées sur le site Trace The Face 75 familles accompagnées dans leur procédure de réunification familiale

600 personnes conseillées pour une réunification familiale

33 personnes rejoignant leurs familles grâce à notre action, soit **14 familles** avec une durée moyenne d'accompagnement de deux ans

7 visites à domicile réalisées après leur arrivée



L'activité de rétablissement des liens familiaux est déconcentrée.

Le réseau bénévole constitue la porte d'entrée du service à travers ses bureaux régionaux appuyés par les trois programmes de la direction de l'Éducation, de la Prévention et des Liens Familiaux (DEPLF), exerçant des fonctions à la fois opérationnelles, de soutien technique et de coordination de l'activité ainsi qu'un rôle de liaison avec le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour le traitement des recherches et des cas de réunification familiale.

Pôle Rétablissement des liens familiaux :

1 responsable

Programme Opérations :

1 coordinatrice et 2 chargées de mission

Programme Recherches :

1 coordinatrice et 9 officiers de recherche

Programme Réunifications familiales :

1 coordinatrice et 2 juristes



Notre mobilisation auprès des familles

En 2025, pour la deuxième année consécutive, le service de rétablissement des liens familiaux s'est mobilisé à l'occasion de **la Journée internationale des personnes disparues**. Partout en France, des espaces de partage, de solidarité et d'hommage ont ouvert leurs portes aux familles confrontées à la disparition d'un proche pour leur rappeler qu'elles ne traversent pas seules cette épreuve.

Des moments d'émotion et de solidarité

Dans les différents bureaux de rétablissement des liens familiaux, les bénévoles ont proposé des temps de recueillement et de témoignages, où chacun a pu mettre des mots sur son vécu et faire entendre son histoire. Des ateliers symboliques ont également marqué ces journées : plantation d'arbres, écriture de messages d'espoir, confection de bracelets ou de cartes en mémoire des proches recherchés.

Enfin, des moments plus conviviaux, comme des repas partagés, des animations pour les plus jeunes et des échanges informels ont permis aux familles de tisser des liens et de **trouver du soutien auprès de personnes qui vivent la même réalité**.

Sensibilisation et visibilité

Au-delà des familles, ces journées ont aussi été l'occasion d'aller à la rencontre des acteurs locaux, tels que des institutions, associations et médias pour faire connaître la mission du rétablissement des liens familiaux et contribuer à construire des réseaux de soutien ancrés dans les territoires.

Nous sommes fiers de proposer chaque année ces espaces de soutien, parce qu'ils répondent à deux besoins essentiels des familles. D'abord, disposer d'un lieu pour penser à son proche, l'honorer et construire avec lui un lien affectif différent mais réel. Ensuite, pouvoir s'exprimer sur son vécu et ses émotions dans un cadre bienveillant, entouré de personnes qui comprennent intérieurement ce que signifie vivre avec une absence sans réponse.

Chaque geste symbolique, chaque moment partagé contribue à réduire l'isolement et à garder vivant l'espoir. La Journée internationale des personnes disparues 2025 l'a une fois de plus confirmé : le chemin pour (sur) vivre à la disparition d'un proche se mène ensemble, dans un objectif de soutien et un esprit de solidarité.

Rétablir les liens familiaux : deux journées pour témoigner, renforcer l'engagement et la compréhension des crises contemporaines



Les 14 et 15 novembre 2025, la Croix-Rouge a accueilli les Journées thématiques dédiées au rétablissement des liens familiaux réunissant une centaine de professionnels et bénévoles dans un contexte international marqué par la multiplication des crises et la complexité croissante des dossiers de rétablissement des liens familiaux. Plusieurs personnes accompagnées par le service ont partagé leur vécu.



Originaire de Côte d'Ivoire, Mme Traoré a perdu en 2017 la trace de son fils Abass, âgé de 27 ans, alors qu'il tentait de la rejoindre par la route de la Méditerranée. Depuis, elle est sans nouvelles, et ce malgré ses multiples tentatives de recherches au Maroc et en Espagne. Elle garde espoir de savoir ce qu'il est advenu d'Abass¹.



Ressortissante burundaise protégée en France, Josélyne a pu retrouver sa fille Zawadi grâce à l'action conjointe du CICR au Burundi et de la Croix-Rouge française. Après 10 ans de séparation, leurs retrouvailles furent riches en émotions et leur joie particulièrement communicative.




« *Maintenant, je suis avec tous mes enfants grâce aux efforts fournis par la Croix-Rouge.*

Je prends cette opportunité de vous présenter infiniment mes sincères remerciements, en vous souhaitant d'aller en avant et d'apporter votre soutien aux autres.

Ces journées ont aussi été séquencées par des interventions mettant en lumière différents aspects de notre mission. Nous avons bénéficié de l'intervention remarquable de M. Olivier de Frouville, vice-président du Comité des disparitions forcées, retraçant les contextes de ces disparitions, le rôle du Comité et de celle de spécialistes du trauma mettant en évidence les conséquences psychosociales de la disparition. Les interventions de la Croix-Rouge congolaise, du CICR et de chercheurs en géopolitique du Soudan et de la République démocratique du Congo ont enfin permis de mieux saisir les réalités des recherches sur ces terrains et l'action complexe du réseau des liens familiaux.

1. <https://www.croix-rouge.fr/actualite/limpossible-deuil-mariame-raconte-sa-vie-sans-son-fils-disparu-sur-la-route>

A close-up photograph of a person's hands holding a black smartphone. The person is wearing a dark grey hoodie with a white logo that partially reads 'AMBER'. The background is blurred, showing other people in a crowd. Overlaid on the image is the French text 'SE PRÉPARER AUX SITUATIONS D'URGENCE OU D'EXCEPTION' in a bold, yellow, hand-drawn font. At the bottom right of the text, there are three yellow exclamation marks '!!!'.

**SE PRÉPARER
AUX SITUATIONS
D'URGENCE
OU D'EXCEPTION
!!!**

Le renforcement du Pool Urgence RLF

Cette année, une nouvelle étape clef a été franchie avec le **recrutement et la formation d'une nouvelle promotion du Pool urgence RLF intégrant quatre membres issus des ERU**, les Équipers en Réponse aux Urgences Internationales, afin de diversifier les compétences sur le terrain. L'objectif est de constituer une équipe opérationnelle préparée aux différents scénarios de l'urgence, afin de pouvoir la déployer de manière plus réactive et efficace.

Des nouveautés inspirées de nos missions

Cette année, le programme de formation a intégré des modules innovants issus de nos retours d'expérience, notamment à la suite de la mission CHIDO à Mayotte. Les équipes ont ainsi été davantage formées à :

- L'évaluation des besoins RLF sur le terrain, pour adapter nos interventions aux situations locales.
- La conception de plans d'action, à l'aide de nouveaux outils dédiés, développés à partir des pratiques mises en œuvre lors de nos missions précédentes.

Une mise en pratique avec un exercice grandeur nature

Nous avons organisé une journée d'exercice grandeur nature impliquant tant la nouvelle promotion que les membres actifs des promotions précédentes ainsi que l'ensemble du service de rétablissement des liens familiaux. Durant cette journée, les participants ont suivi un scénario de naufrage de grande ampleur : de nombreuses personnes disparues, des rescapés répartis sur trois sites différents et de nombreux besoins de rétablissement des liens familiaux à prendre en charge.

Cette double démarche – formation et exercice – a permis de constituer une équipe opérationnelle, polyvalente et réactive, prête à répondre aux défis complexes de nos missions. Une expérience enrichissante et motivante à renouveler et à développer dans les prochaines années.



Renforcer notre préparation transnationale dans le contexte de la route de la Manche

Dans un contexte marqué par des mouvements migratoires transfrontaliers complexes avec près de 50 000¹ personnes ayant tenté de rejoindre le Royaume-Uni en 2025, les Sociétés nationales des Croix-Rouge française, britannique et belge, avec le soutien du CICR Paris, ont renforcé leur coopération sur la route de la Manche afin d'améliorer leur réponse.

Un atelier organisé dans le nord de la France à l'automne 2025 a permis de partager les expériences des précédents naufrages, d'identifier des priorités communes et de poser les bases d'une coordination plus efficace. Les échanges ont porté sur la coordination avec les autorités, le soutien aux familles et survivants, ainsi que notre coopération opérationnelle.

Parmi les avancées concrètes figure le développement d'outils communs, tels qu'un modèle harmonisé de suivi des événements, la mise en place d'un canal de communication rapide et des pistes d'évolution sur l'utilisation de notre outil de gestion des données, Family Links Answers (FLA). Une réunion de suivi a confirmé la dynamique engagée et notre volonté de poursuivre les efforts d'harmonisation et de préparation avec l'appui du CICR, pour garantir une réponse rapide, coordonnée et adaptée aux besoins des personnes séparées de leurs proches.

1. Selon le bilan annuel des opérations de la Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord de l'année 2025, ce sont 49 966 personnes à bord de 795 embarcations qui ont tenté de traverser la Manche de la France vers le Royaume-Uni.



« La parole à Justine, chargée de développement de la mission de rétablissement des liens familiaux »

Quels sont aujourd'hui les principaux enjeux auxquels le réseau des liens familiaux de la Croix-Rouge française fait face ?

Ces dernières années sont marquées par une **multiplication des crises humanitaires, qui contraignent un nombre croissant de personnes à se déplacer**, que ce soit à l'intérieur de leur pays ou jusqu'à des États limitrophes. Dans ce contexte, le durcissement et la fermeture des frontières poussent les individus à emprunter des routes de plus en plus dangereuses.

Ces situations entraînent une augmentation des séparations de familles, souvent dans des conditions qui rendent les recherches très complexes. Les bénévoles du réseau de Rétablissement des liens familiaux sont ainsi régulièrement **confrontés à des familles en situation de grande vulnérabilité**, sans pouvoir leur apporter des réponses rapidement.

Les délais de traitement des dossiers sont longs et l'accès à certaines zones du monde est aujourd'hui limité, voire impossible, en raison des conflits ou de la fermeture de délégations de notre Mouvement international.

Dans ce contexte, **le rôle des bénévoles évolue et s'intensifie** : au-delà des recherches, ils assurent un accompagnement psychosocial essentiel auprès des personnes concernées. Cette dimension prend une place croissante, notamment face aux difficultés rencontrées au cours des autres démarches administratives. Par ailleurs, les temps de commémoration, comme l'organisation de la Journée internationale des personnes disparues et le soutien aux requérants, occupent désormais une place centrale dans l'accompagnement proposé.

Comment le réseau RLF s'adapte-t-il aux nouveaux besoins des familles séparées - notamment avec le développement du numérique et des nouvelles technologies - et quels leviers existent pour mieux accompagner les personnes ?

Aujourd'hui, avec la fermeture de certaines délégations du Mouvement et la complexité des circonstances et contextes de ruptures de contact, la mission de Rétablissement des liens familiaux doit explorer de nouvelles pistes de recherche.

À notre époque, une part très importante de la population mondiale utilise les réseaux sociaux, Facebook, Instagram ou encore TikTok. Ces réseaux deviennent de véritables outils dans les recherches. Nous notons d'ailleurs une augmentation des *matches* grâce aux réseaux sociaux !

Nous utilisons déjà depuis plusieurs années ces outils dans notre service, et nous sommes actuellement en train de former le réseau bénévole afin qu'il puisse s'en saisir pleinement. Nous nous fixons comme objectif que les volontaires puissent accompagner les requérants en les impliquant dans leurs propres recherches sur les réseaux sociaux. L'idée est de placer le requérant au cœur du processus, en tant qu'*acteur de sa recherche*, tout en poursuivant les recherches classiques sur le terrain lorsque cela est possible.

Bien entendu, une attention particulière est portée à la protection et à la confidentialité des données personnelles, qui reste notre priorité !

Sur un autre sujet, lors de mes déplacements réguliers au sein des 14 bureaux de rétablissement des liens familiaux, un constat revient fréquemment : **la charge émotionnelle importante** à laquelle sont confrontés les volontaires. Celle-ci se manifeste dès le premier entretien avec un requérant, mais aussi et surtout, tout au long du suivi des recherches, souvent très longues.

En tant que porte d'entrée des demandes, les bénévoles du réseau RLF jouent un rôle central. Dès les premiers échanges, ils tissent un lien avec les personnes à la recherche de leurs proches et deviennent bien souvent une véritable oreille attentive, porteuse d'espoir. Face à ces enjeux, certains bureaux font déjà appel à des psychologues dans le cadre d'analyses des pratiques professionnelles. À terme, nous souhaitons généraliser ce type de dispositif à l'ensemble des bénévoles.

Par ailleurs, la mission des volontaires s'oriente de plus en plus vers le soutien psychosocial des requérants. Dans cette perspective, nous souhaitons renforcer leur formation afin de mieux outiller les équipes pour faire face à ces situations.

FAMILY LINKS

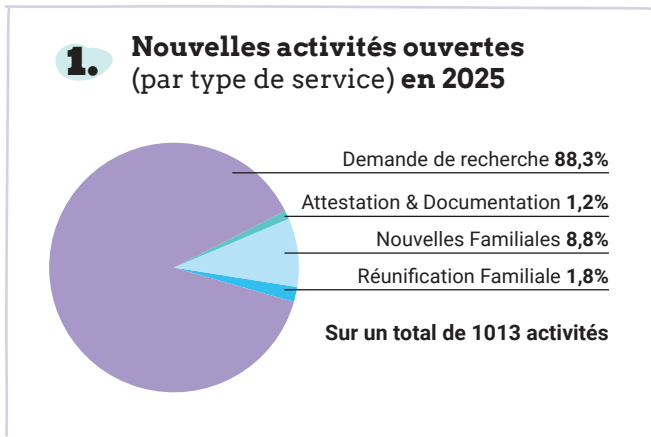
CROIX-ROUGE
SUISSE

LES RECHERCHES

 RETABLISSEMENT
DES LIENS FAMILIAUX

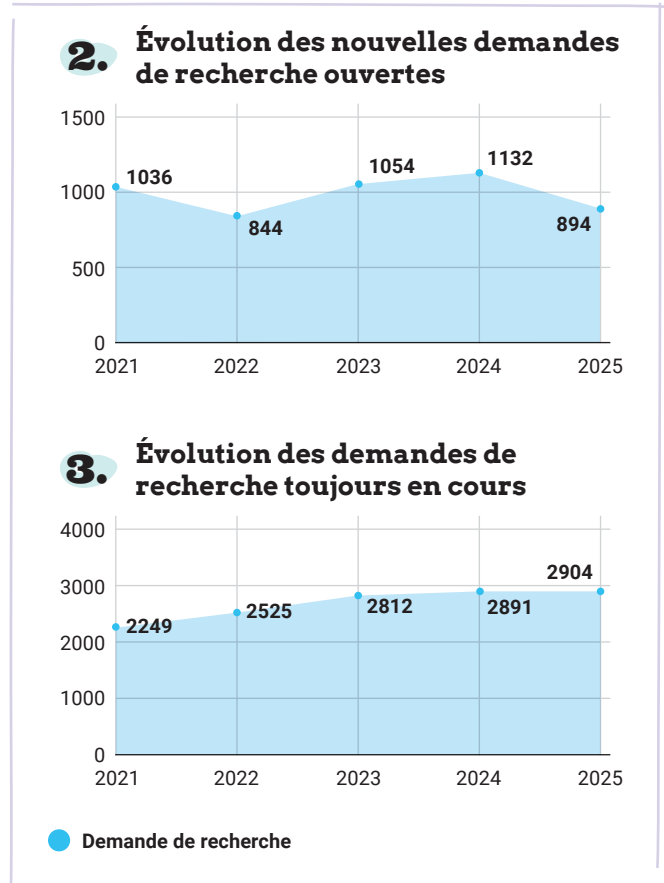
Derrière chaque donnée, une famille en attente de réponses

La mission de rétablissement des liens familiaux offre un panel de services qui intègre l'échange de nouvelles familiales, la remise d'attestations et de documents, notamment de détention, la recherche de personnes disparues et le soutien à la réunification familiale (Fig. 1).

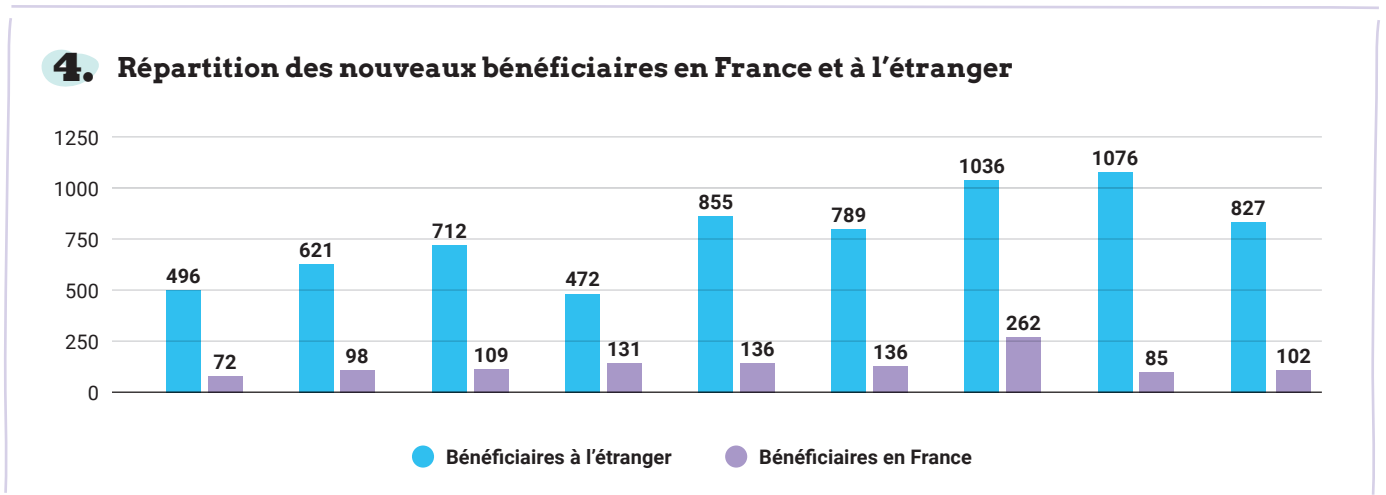


En 2025, ce sont **894 nouvelles demandes de recherches qui ont été ouvertes** par le service de rétablissement des liens familiaux en 2025 en baisse par comparaison à 2024 (-25% environ) (Fig. 2).

Le nombre de personnes recherchées se stabilise **autour de 3000** et, en incluant les personnes accompagnantes, ce sont **plus de 5000 personnes qui sont actuellement recherchées** de manière active par la Croix-Rouge française (Fig. 3).



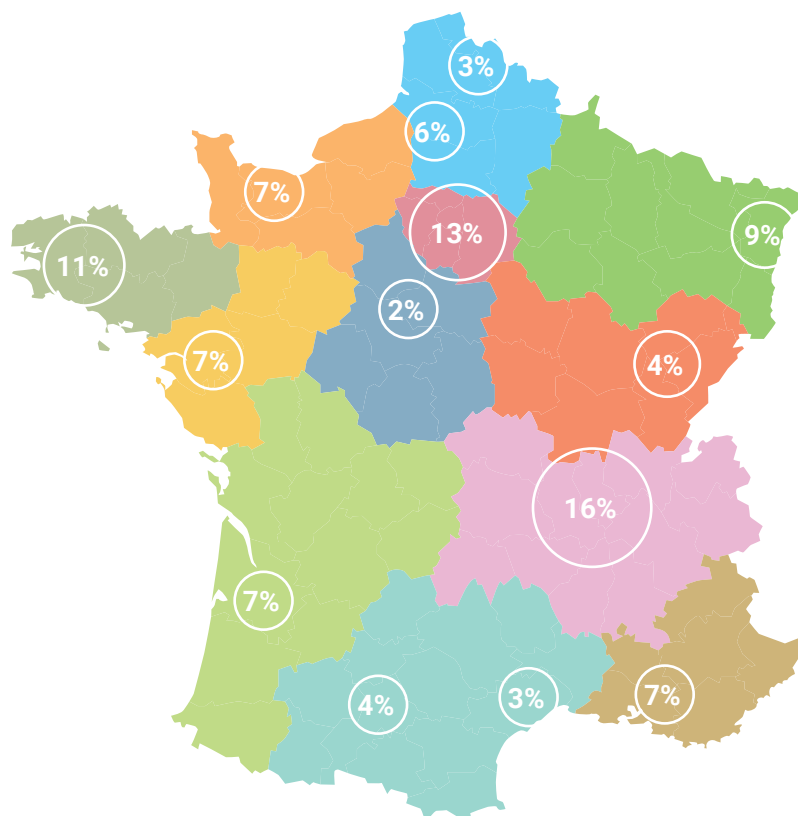
90% des personnes recherchées vivent à l'étranger et seulement 10 % en France. Ce rapport est lui aussi plutôt stable depuis une dizaine d'années (Fig. 4).



Très majoritairement, les dossiers de recherches sont créés par les bureaux régionaux de rétablissement des liens familiaux, principalement à Lyon, Paris, Brest et Strasbourg, mais aussi à Caen, Nantes, Marseille et Bordeaux.

Evolution du nombre de Bénéficiaire créés par Bureau RLF en 2025

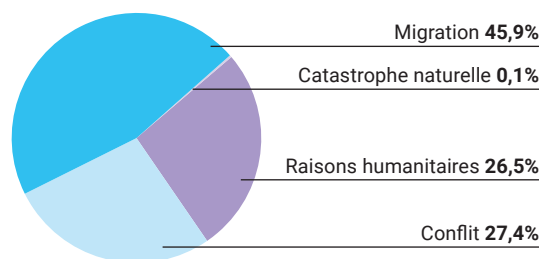
■ Hauts-de-France	9%
LILLE	3%
AMIENS	6%
■ Normandie	7%
CAEN	7%
■ Centre-Val de Loire	2%
ORLEANS	2%
■ Bretagne	11%
BREST	11%
■ Pays de la Loire	7%
NANTES	7%
■ Nouvelle-Aquitaine	7%
BORDEAUX	7%
■ Île-de-France	13%
PARIS	13%
■ Grand Est	9%
STRASBOURG	9%
■ Bourgogne-Franche-Comté	4%
BESANÇON	4%
■ Auvergne-Rhône-Alpes	16%
LYON	16%
■ Provence-Alpes-Côte d'Azur	7%
MARSEILLE	7%
■ Occitanie	7%
TOULOUSE	4%
MONTPELLIER	3%



Pour l'activité de recherche, l'année 2025 a permis d'identifier **434 personnes recherchées et plus de 900 personnes en intégrant les proches ou personnes accompagnantes.**

Comme les années précédentes, **la cause première et directe des séparations ou disparitions est liée à un contexte migratoire (près de 46% des cas).** Viennent ensuite les conflits armés, à hauteur de 27% des cas. Les autres cas sont attachés à des causes humanitaires (Fig. 5).











5. Contextes de séparation des bénéficiaires créés en 2025

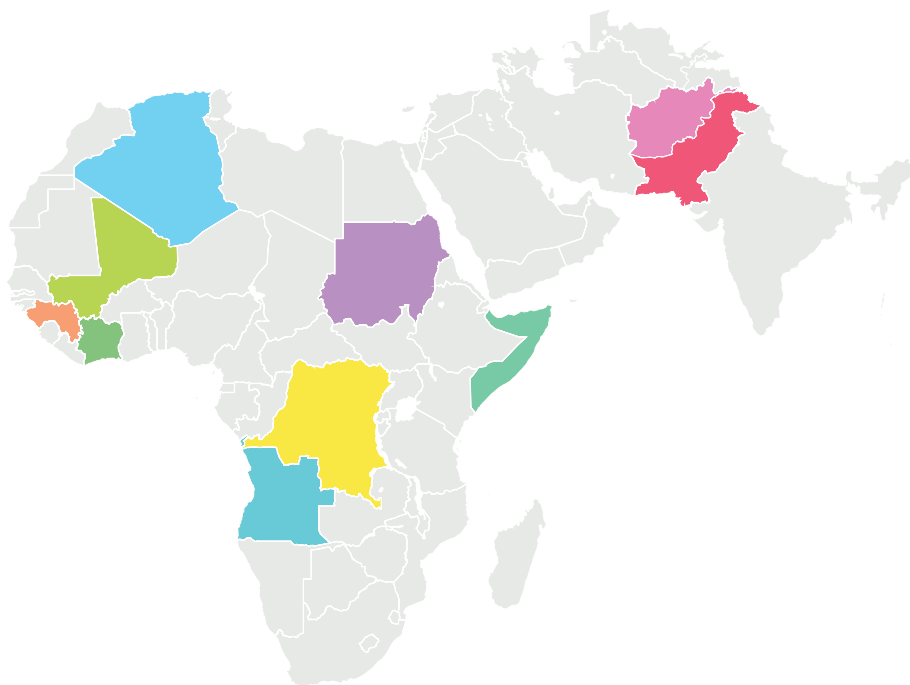


Les principaux pays d'origine des nouvelles personnes recherchées à l'étranger en 2025 sont **l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Soudan.**











Top 10 des pays d'origine des personnes recherchées à l'étranger

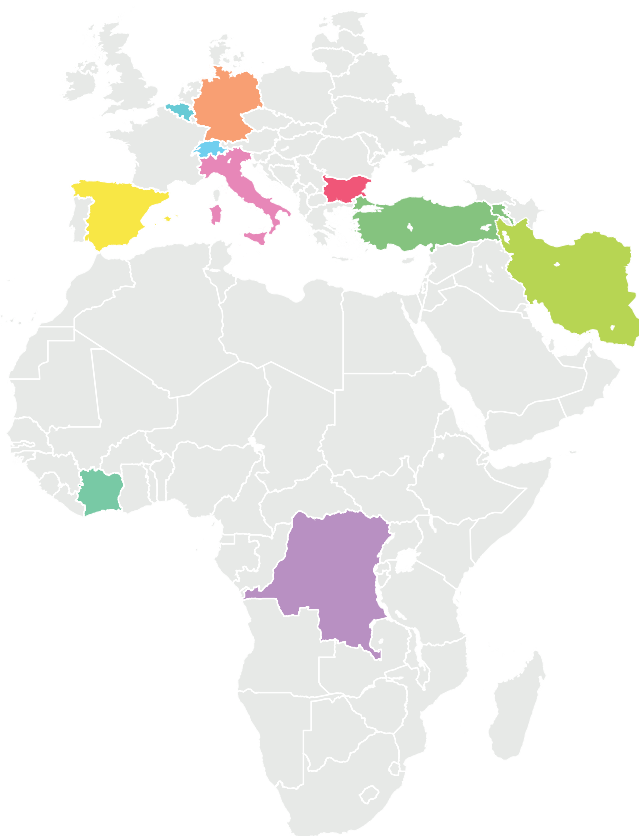
Nationalité des bénéficiaires pour les activités transmises (à l'étranger)

	Afghanistan	29,9%
	Congo - Kinshasa	15,8%
	Guinée	13,6%
	Côte d'Ivoire	7,0%
	Soudan	3,9%
	Algérie	3,7%
	Somalie	3,2%
	Mali	3,0%
	Angola	2,8%
	Pakistan	1,9%



Principales organisations destinataires des activités transmises (à l'étranger)

	Italie	116,9%
	Espagne	62,9%
	Allemagne	53,9%
	Turquie	41,6%
	RDC	40,4%
	Suisse	37,1%
	Côte d'Ivoire	30,3%
	Iran	29,2%
	Belgique	28,1%
	Bulgarie	28,1%



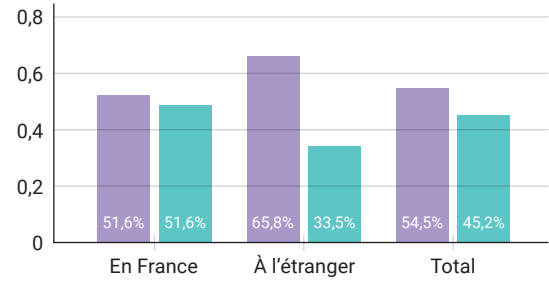
Les pays destinataires de nos demandes de recherche concernent quant à eux principalement ceux des Sociétés nationales européennes (Italie, Espagne, Allemagne), le Kizilay pour la Turquie et le CICR à Kinshasa. Enfin, pour les demandes de recherches entrantes, elles proviennent essentiellement des Croix-Rouge britannique, belge, suisse et allemande.

Le travail sur les dossiers de recherche s'inscrit dans le temps long et nécessite de la stabilité et de la patience, la durée moyenne de **traitement d'un dossier de recherche étant supérieure à 2 ans**.

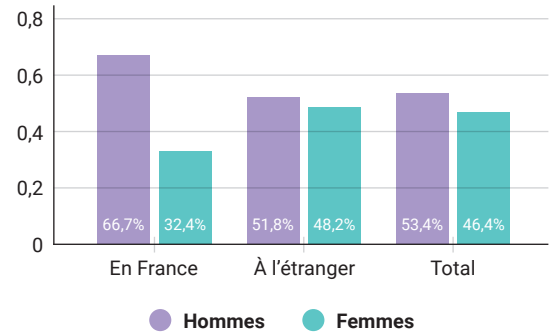
Les personnes que nous accompagnons en France sont autant des femmes que des hommes ainsi que celles recherchées à l'étranger, à la différence des demandes de recherche provenant de l'étranger qui concernent majoritairement des hommes, qu'ils soient demandeurs ou recherchés en France.



Genre des demandeurs créés en 2025



Genre des bénéficiaires créés en 2025



L'OSINT au service du Rétablissement des liens familiaux : une formation pour renforcer nos capacités de recherche

La mission de Rétablissement des liens familiaux de la Croix-Rouge française accompagne chaque année plus de 3000 personnes dans leur quête d'un proche disparu, qu'il s'agisse de séparations liées à la guerre, à une crise humanitaire, à une catastrophe ou aux routes de l'exil.

Ancrée dans le droit international humanitaire issu des Conventions de Genève de 1949, cette mission est portée en France par un service central composé de 17 personnes et d'un réseau de 150 volontaires répartis dans 14 bureaux régionaux, en lien avec le réseau mondial du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge présent dans 191 pays. Aujourd'hui, la migration représente 45 % des cas traités, rendant indispensable le recours à des méthodes de recherche innovantes et adaptées aux réalités numériques contemporaines.

C'est dans ce contexte que le service de rétablissement des liens familiaux a participé, du 24 au 27 novembre 2025, au séminaire de formation **OSINT/ROSO** (Renseignement d'Origine Sources Ouvertes) organisé par l'Institut des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (IHEMI) à l'École militaire de Paris. Cette formation intensive de quatre jours a permis à nos équipes d'acquérir des compétences concrètes directement transposables à nos activités de recherche de personnes disparues.

Qu'est-ce que l'OSINT et pourquoi est-ce pertinent pour le RLF ?

L'OSINT désigne une méthode de collecte d'informations à partir de sources accessibles au public – sites web, réseaux sociaux, bases de données publiques, forums en ligne – dont la principale caractéristique réside dans l'accessibilité légale et publique des informations collectées, ce qui la distingue des méthodes de renseignement plus intrusives. Pour le rétablissement des liens familiaux, cela ouvre des perspectives inédites : retrouver la trace numérique d'un proche disparu lors d'un parcours migratoire, identifier un profil sur un réseau social ou recouper des données géographiques pour localiser une personne.

La formation a couvert un spectre large de compétences : recherches web avancées, géolocalisation via des outils comme Google Earth, analyse d'images et de vidéos (ImInt), investigation sur les réseaux sociaux (SocMint), ainsi que les cadres juridiques encadrant la collecte de données – notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD), particulièrement important dans notre contexte humanitaire.

Un écosystème mondial mobilisé pour retrouver les disparus

L'OSINT est déjà largement utilisé pour la recherche de personnes disparues. TraceLabs, organisme à but non lucratif, mobilise des bénévoles pour extraire des données publiques – réseaux sociaux, dark web, bases de données – afin d'aider les enquêteurs à retrouver des disparus¹. Depuis 2018, par exemple, plus de 37 exercices ont été organisés par la plateforme Urbania, avec une règle fondamentale : toute recherche doit rester passive, sans contact direct avec la personne ou sa famille². Ce modèle, alliant rigueur et éthique, inspire directement nos équipes RLF, habituées à travailler à partir d'informations fragmentaires pour retracer le parcours de la personne recherchée.

Des compétences numériques au service d'une mission humanitaire

L'intégration de l'OSINT dans les pratiques du RLF ne vise pas à transformer les volontaires en enquêteurs, mais à enrichir leur boîte à outils pour des recherches plus efficaces, dans le strict respect du cadre éthique et juridique propre à notre mission humanitaire – notamment en matière de protection des données personnelles, sujet qui a fait l'objet d'une session dédiée lors de la session. Cette formation OSINT s'inscrit dans cette dynamique de modernisation au service de notre vocation première : localiser et réunir les familles.

1. Radio-Canada – Retrouver des personnes disparues en épluchant le web : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1372581/hackfest-trace-labs-personnes-disparues-police-osint-quebec>

2. Urbania – Des hackers à la recherche de personnes disparues : <https://urbania.ca/article/des-hackers-a-la-recherche-de-personnes-disparues>

« Regards croisés , les retrouvailles d'Eric* et de Solange* accompagnés par Jeanne, officière de recherche et le bureau bénévole de Bordeaux

Eric, un jeune garçon originaire de la République démocratique du Congo, arrivé mineur et non accompagné en France, a sollicité notre service à la fin de l'année 2023 : « *En arrivant en France, je n'avais plus de contact avec ma mère. Je savais que ma tante était en Europe, mais je ne savais pas où exactement. On m'a dit alors que je pouvais contacter la Croix-Rouge, pour essayer de chercher les membres de ma famille.* »

C'est Catherine, référente bénévole du bureau de Bordeaux, qui reçoit Eric. « *Je me souviens bien de notre rencontre. J'ai écouté son histoire extrêmement difficile et j'ai été bouleversée par la succession de séparations qu'il a vécues. Il a dû quitter la République démocratique du Congo quand il avait 5 ans environ, et a été confié à Aya, une amie de sa mère. Il a vécu au Burundi avec elle, son mari et leur fils Moussa et restait en contact avec sa mère par téléphone. Elle se trouvait alors en Tanzanie et prenait régulièrement des nouvelles de son fils. En 2019, les appels ont cessé soudainement, puis, en 2021, la famille d'Aya a été attaquée. Aya et son mari ont disparu ; Moussa et Eric ont dû fuir. Ils ont entamé un long parcours vers l'Europe et ont été séparés avant d'atteindre l'Italie. Eric est arrivé à Paris, seul. Lorsque nous le rencontrons, il n'a plus de nouvelles de sa maman depuis des années et ne sait pas où se trouve Moussa, mais il sait qu'il a une tante, quelque part en Europe. Il avait fait des recherches de son côté et avait commencé à trouver des informations, mais il était bloqué. Je me souviens aussi de l'espoir de retrouver ses proches qui l'habitait à la fin de notre échange.* »

Après plusieurs mois, la demande arrive à Paris entre les mains de Jeanne, officière de recherche : « *Quand j'ai pris en charge la demande d'Eric, je savais que les recherches de sa mère allaient être difficiles, car l'activité de Rétablissement des liens familiaux n'est malheureusement plus menée en Tanzanie. Le CICR a mis fin à cette mission et la Croix-Rouge tanzanienne n'est pas en mesure de prendre le relais aujourd'hui.*

Nous essayons de trouver des interlocuteurs sur place pour pouvoir mener des recherches, mais cela prend du temps. Nous disposions cependant d'une autre piste de recherche ! Eric ayant parlé d'une tante en Europe, j'ai commencé par mener des recherches en France et grâce aux administrations, j'ai obtenu les coordonnées

d'une homonyme de même nationalité. Pour confirmer que j'avais effectivement retrouvé la bonne personne, je l'ai appelée. Chaque appel avec une personne qui pourrait être celle que nous recherchons est très intense. On a conscience de l'importance que peut avoir ce moment pour celle que l'on contacte, pour celle qui a demandé notre soutien, pour tous les autres membres de la famille. Lorsque j'appelle cette dame, je suis fébrile, car les premières informations recueillies me laissent penser que je suis sur la bonne voie. Elle décroche, je me présente et je pose de premières questions. Ses réponses coïncident avec le récit d'Eric. Rapidement, elle devance mes interrogations. C'est bien elle ! J'entends sa voix changer, la mienne se noue aussi. Elle me dit aussi rechercher son neveu et sa sœur, dont elle est sans nouvelles depuis des années ! Elle accepte tout de suite que je transmette ses coordonnées à Eric.

Lorsqu'on demande à Solange si elle se souvient de cet appel, elle répond très vite : « *Bien sûr ! Comment décrire ce moment ? Le premier mot qui me vient est « incroyable » ! C'est comme si j'étais dans un rêve. Je me demandais « est-ce que c'est vrai ? ». Je savais que je vous parlais, que vous étiez bien là, mais il faut imaginer : je me posais des questions depuis si longtemps, je cherchais depuis si longtemps, et là, d'un coup, je reçois un appel avec des réponses ! C'était magnifique. Je me demandais si j'allais me réveiller, si j'étais en train de rêver. Après vous avoir parlé je n'attendais que ça : savoir comment sa voix allait être, l'entendre.* »

Catherine et Jeanne organisent sans tarder un appel avec Eric et son accompagnatrice, pour leur annoncer cette belle nouvelle : Solange est en France ! Jeanne raconte : « *Les appels de bonnes nouvelles sont chargés de joie et d'émotions, ils le sont parfois tellement qu'ils peuvent être très lourds. Nous avons choisi soigneusement nos mots pour apprendre à Eric que sa tante était bien là, toute proche, qu'elle aussi était à sa recherche et qu'elle rêve de le revoir ! Mais aussi qu'elle non plus n'a pas de nouvelles de sa sœur, la mère d'Eric... Je me souviens avoir entendu beaucoup de choses dans le silence d'Eric de l'autre côté du téléphone, de l'attente d'abord, puis le choc, l'incrédulité, l'émotion.* »



Pour Eric, « à ce moment-là, quand vous m'avez dit que ma tante était en France, alors que moi aussi j'étais en France, pendant toutes ces années que je cherchais, je n'ai pas réalisé tout de suite. Ça faisait un moment que j'étais là, bloqué, je n'arrivais pas à croire que c'était possible, je pensais que c'était un rêve. Ça a même pris quelques jours pour confirmer ça. C'était un moment inexplicable, comment le décrire avec des mots ? »

A la fin de l'appel, les coordonnées de Solange sont transmises à Eric et, après quelques jours, il ose appeler. « C'était beaucoup d'émotions ! C'est des sentiments que je n'ai pas encore bien pu m'expliquer, c'est incroyable, c'est inexplicable vraiment. Je n'ai toujours pas les mots pour essayer d'expliquer comment je me sentais vraiment. C'est beaucoup de joie ! Quand on a parlé au téléphone, ma tante pleurait beaucoup, et moi aussi, pareil ! ». Pour Solange, « **depuis ce jour, c'est comme si j'avais déposé un fardeau. Je vous dirai toujours merci, mais merci c'est petit, c'est trop petit pour vous remercier de ce que vous avez fait pour nous.** »

Au mois de juillet 2025, la venue d'Eric à Paris est organisée au siège de la Croix-Rouge pour qu'il retrouve sa tante. « Nous nous sommes installés pour attendre Solange, chaque minute semblait des heures. Eric avait amené un gâteau de la boulangerie où il travaillait, une spécialité de sa région d'accueil qu'il avait hâte de faire découvrir à sa tante ! Solange, encore sous le choc, répétait : Eric est en France ! La dernière fois qu'elle l'avait tenu dans ses bras, il était tout petit ! Quand elle l'a aperçu, c'est son cœur qui a tout de suite su. Il était si grand ! C'était magnifique. »

Depuis, Eric et Solange se parlent très souvent, et le jeune homme retrouve ses proches dès qu'il le peut. « Aujourd'hui, je suis très content d'avoir de la famille. Avant j'étais tout seul et maintenant j'ai tout d'un coup, ma tante, mes cousins, mon oncle ! ».

Aujourd'hui, les recherches se poursuivent, pour la mère d'Eric, mais aussi pour ses oncles, les frères de Solange, que lui ne connaît pas. La guerre du Kivu, qui a éclaté en 2008, a séparé toute leur famille, mais Eric et Solange portent désormais les recherches ensemble. « On va les retrouver », nous dit Solange. « On croise les doigts ». Savoir qu'il n'est plus seul donne de l'espoir à Eric : « Ça me donne de la force cette croyance, de me dire qu'un jour on va se revoir, nous tous, on va se réunir. C'est ça mon objectif et je rêve que ça arrive un jour ».

* Les prénoms ont été modifiés.



PARIS VOUS

AIME

monop

CURRENCY E

LES
RÉUNIFICATIONS
FAMILIALES

Face au nombre croissant de conflits dans le monde, les besoins exprimés par les bénéficiaires de la protection internationale (BPI) d'être réunis avec leur famille sont plus importants eu égard à l'augmentation du taux de protection en 2025, où un demandeur d'asile sur deux est reconnu réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire.

Voie légale et sûre, consacrée par les textes nationaux et internationaux, la procédure de la réunification familiale permet aux personnes protégées par la France au titre de l'asile de faire venir auprès d'elles certains des membres de leur famille pour vivre à nouveau ensemble.

Vivre en famille facilite aussi l'intégration en France des personnes bénéficiaires de la protection internationale en leur permettant de projeter leur avenir dans le pays d'accueil et d'y apporter leur contribution.

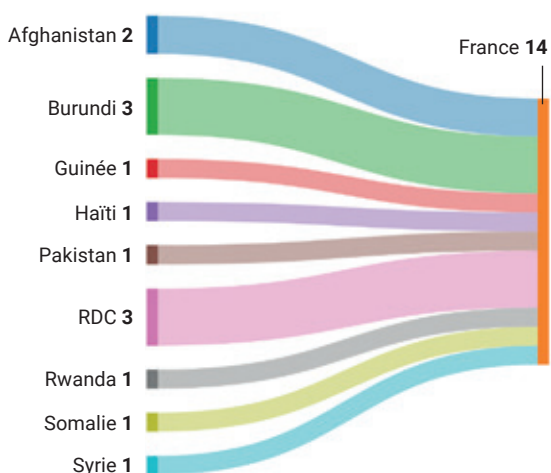


En 2025, le programme des réunifications familiales de la Croix-Rouge française a ainsi accompagné 75 familles dans leurs démarches administratives et juridiques pour exercer leur droit à vivre en famille.

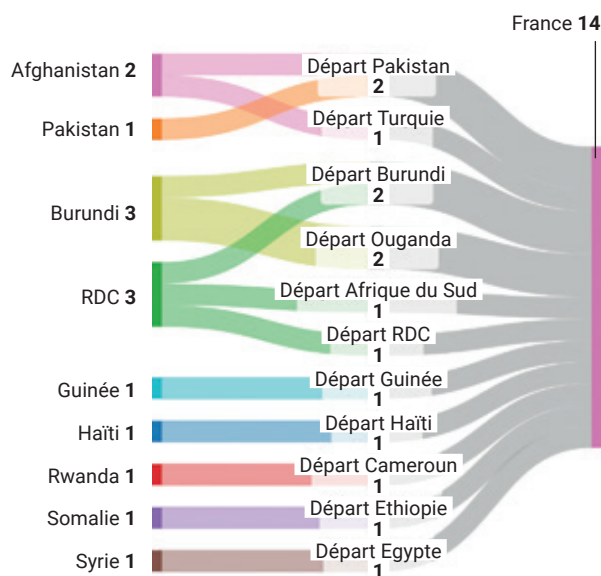
Il a permis à 14 d'entre elles de se réunir en France au départ soit de leur pays d'origine, soit d'un pays tiers.



Nombre de familles réunies en 2025
(avec le détail des nationalités)



Nationalités et pays de départ des familles réunies en 2025





Les formations dispensées auprès de nos partenaires



Dans ce contexte, l'équipe du programme des réunifications familiales a été sollicitée par un large panel de professionnels afin d'améliorer leurs connaissances sur cette procédure. Pour citer quelques événements marquants, l'équipe a pu ainsi prodiguer plusieurs formations et sensibilisations auprès des associations France Horizons et COALLIA, opératrices de la plateforme AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés) en juin et septembre 2025.

Nous avons été également sollicités pour participer à l'Observatoire de l'intégration et de l'accès aux droits des personnes migrantes d'ISM Interprétariat en février, et avons co-animé une table ronde sur les *Facteurs de fragilité et points de vigilance par rapport à la nouvelle configuration familiale* sur invitation de l'association Solidarité Estuaire à Saint-Nazaire, et plus particulièrement Parl'On (Plateforme d'Accompagnement et de Ressources Locales).

Au total, ce sont près de 600 professionnels qui ont été formés sur l'année 2025.

Ces différents événements, conjugués à de nombreux échanges avec des travailleurs sociaux et juristes d'autres structures accompagnant du public bénéficiaires de la protection internationale sont particulièrement enrichissants et permettent d'échanger sur nos pratiques et notre rôle auprès des familles accompagnées.





« Le rôle de Sarah,

juriste chargée des réunifications familiales

En arrivant à mon poste de juriste, en mai 2022, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. K., ressortissant congolais, accompagné depuis 2021 par notre service du Rétablissement des liens familiaux. En avril 2021, lors d'un entretien de recherche, M. K. avait écrit un Message Croix-Rouge (MCR) à destination du CICR au Burundi pour reprendre contact avec sa femme et ses 5 enfants. Ce contact a été rétabli rapidement et la réunification a pu alors être envisagée.

Toutefois, **de nombreuses difficultés se sont présentées** avant que nous puissions déposer effectivement la demande de réunification familiale auprès de l'ambassade de France à Bujumbura au Burundi en avril 2024.

Nous avons tout d'abord géré la question des actes d'état civil pour prouver les liens de filiation, un véritable casse-tête tant les juridictions congolaises sont exigeantes. Puis se posait la question de la régularité du séjour de la famille de M. K. qui résidait dans un pays qui n'était pas le sien. Des démarches ont été effectuées pour demander l'asile afin que la famille soit protégée des dangers encourus en République démocratique du Congo. M. K., défenseur des droits humains, et sa famille avaient été pris pour cible en raison des activités militantes de ce dernier et de l'insécurité dans leur région d'origine, le Sud Kivu. Sa famille avait besoin d'être protégée.

Malgré tous ces obstacles, des demandes de visa au titre de la réunification familiale ont été déposées. En constituant les dossiers de demande de visas, on entre dans la sphère intime des personnes qui nous communiquent leurs photos de famille, leurs conversations, leurs histoires. Je me souviens de ce moment, où alors en visite au Burundi auprès de sa famille, M. K. m'appelle en visio pour me présenter sa famille. Un à un, chacun des enfants s'est présenté auprès du papa pour me saluer.

L'attente des décisions des autorités françaises a été très longue pour les époux et leurs cinq enfants. Un an après le dépôt du dossier, en mars 2025, **un visa a finalement été délivré à madame, puis quelques semaines plus tard, au dernier-né qui n'était encore qu'un bébé.**

Toutefois, nous découvrons avec stupeur, que les quatre autres enfants (âgés de 13, 11, 9 et 6 ans) se sont vu signifier des refus de visa, sans que l'on puisse réellement comprendre la motivation juridique de cette décision. Malgré cette **réunification partielle**, je continue d'accompagner M. K. avec le soutien d'une avocate pour contester ces refus de visa et permettre que ses 3 filles et son fils, toujours au Burundi, puissent rejoindre leur maman et leur petit-frère arrivés en France en juin 2025.

M. K. est une personne d'une résilience, d'un courage et d'un optimisme impressionnants.

« *Même si mes enfants ne sont pas encore tous avec moi, je garde espoir d'avoir mes enfants à mes côtés. Mon épouse pleure tout le temps d'être loin de ses enfants, mais je sais que vous travaillez toujours fort pour trouver une solution.* »

Témoin lors de nos Journées thématiques, il a marqué l'assistance en partageant son histoire, et celle de la violence, des massacres et des disparitions forcées dans sa province d'origine.

« *C'était vraiment une belle opportunité de parler de la situation qui se passe dans notre pays, et particulièrement dans ma région d'origine, le Kivu. En plus, c'était l'occasion de mettre au clair ce que les personnes continuent de traverser de jour en jour et qui s'aggrave. C'était également l'occasion d'encourager l'équipe de la Croix-Rouge française qui travaille tous les jours pour ceux qui sont séparés de leurs familles et qui ont besoin d'aide.* »

Car moi, j'étais vraiment désespéré de retrouver mon épouse et mes enfants auprès de moi, et votre service a été là.



L'accompagnement de la Croix-Rouge française après l'arrivée des familles



Dans le prolongement du projet européen REPAIR (2022-2024)¹, l'équipe des réunifications familiales a poursuivi en 2025 le déploiement du dispositif post-arrivée pour prolonger l'accompagnement des familles à leur arrivée sur le territoire français. Quand elles ont lieu, ces retrouvailles tant attendues n'effacent ni les traumatismes, ni la précarité à laquelle ces familles sont souvent confrontées. Accès aux droits, aides alimentaire et vestimentaire, soutien psychologique, suivi de leur santé, hébergement, scolarisation, apprentissage du français... Notre réseau bénévole se mobilise pour les accueillir, les orienter et les soutenir le mieux possible.

Ce dispositif d'orientation consiste en un **premier recueil des besoins des proches à l'étranger en amont de leur arrivée**, lesquels sont transmis quelques semaines avant l'arrivée à la direction territoriale de la Croix-Rouge compétente. Cette dernière fait ensuite le lien avec les unités locales de terrain pour répondre aux premiers besoins. Par ce mécanisme, nous souhaitons ancrer les familles que nous accompagnons **dans un parcours Croix-Rouge, et favoriser les synergies au sein de l'association afin de couvrir les premiers besoins**². En parallèle, les juristes en lien avec les bénévoles restent en fil rouge et assurent un suivi des premières démarches administratives.

Exemple au Mans (72)

Famille de Mme N. d'origine burundaise.

A, ancienne militante politique a retrouvé sa famille, son mari et ses 5 enfants en octobre 2025, après sept ans de séparation.

L'Unité Locale du Mans, avec le soutien également de notre bureau de Nantes, a pu fournir une aide vestimentaire (vêtements chauds, chaussures, linge de maison et linge de lit), un colis alimentaire et quelques provisions pour l'arrivée, ainsi que des lits de camp en dépannage, car Mme N. avait emménagé dans un logement vide seulement quelques jours avant l'arrivée de sa famille.

Exemple à Besançon (25)

Mme B.O de nationalité somalienne a retrouvé ses 4 enfants mineurs en mai 2025, après neuf ans de séparation. Des vêtements ont été préparés par l'Unité Locale de Besançon, ainsi que des colis alimentaires et produits d'hygiène pour ses enfants.



Nos visites à domicile pour garder le lien et mieux orienter

En 2025, l'équipe a effectué **8 visites au domicile des familles réunifiées**. Quelques mois après les retrouvailles, la juriste référente se déplace au domicile de la famille réunifiée, accompagnée, selon les situations, des bénévoles du Rétablissement des liens familiaux ou de l'intervenant social du foyer. Cette visite est l'occasion de faire le point sur les démarches enclenchées, les éventuelles difficultés rencontrées et les démarches restant à accomplir. Ce déplacement auprès des familles permet de maintenir des liens et de continuer à aider et orienter des personnes très souvent confrontées à des blocages administratifs. De plus, ces visites offrent le temps d'échanger de manière informelle, de questionner le quotidien, afin de percevoir si et comment se recrée l'unité familiale. Ce moment clôture dans la joie et le partage, un chapitre souvent douloureux de leur vie.

1. <https://www.croix-rouge.fr/retablissement-des-liens-familiaux/je-souhaite-etre-reuni-avec-ma-famille>

2. Plusieurs autres services peuvent être mobilisés, comme les programmes d'accès aux droits, d'accès aux savoirs de base, de la précarité alimentaire, du textile, ou Croix-Rouge Insertion.

Zoom

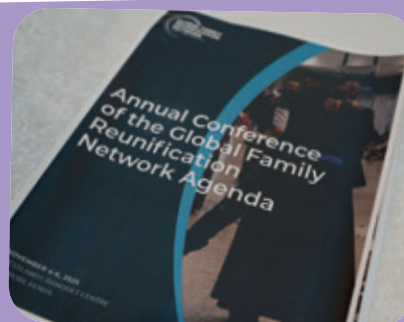


sur notre participation à la plateforme globale de la réunification familiale

En novembre 2025, la plateforme globale de réunification familiale soutenue par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (FRUN), représentant plus de 200 acteurs, organisait sa réunion annuelle à Nairobi au Kenya avec la participation des Croix-Rouge française³, kenyane et britannique, aux côtés de nombreuses autres organisations, nationales et internationales, associations de réfugiés et représentants des Etats⁴.

Dans un contexte de restrictions des voies légales d'accès à des pays de refuge, les échanges ont mis en évidence l'importance de coopérer avec les associations de réfugiés, souvent mieux à même de transmettre une information fiable, et de soutenir les familles dans les pays de transit.

Il a aussi débattu de la nécessité d'inverser les discours négatifs à l'endroit des personnes migrantes pour revenir tout simplement à notre humanité. Lors d'ateliers participatifs, la Croix-Rouge française a partagé les enseignements du projet REPAIR (*Reunification pathway for integration*) mené les années précédentes et ses recommandations pour débloquer l'accès à l'information, mieux collaborer avec les partenaires sur le terrain et lever les obstacles financiers à la réunification familiale.



3. Aux côtés des Croix-Rouge britannique et suisse, la Croix-Rouge française est membre du Groupe de conseil de la plateforme qui oriente les actions de la plateforme globale. <https://familyreunificationnetwork.org/>

4. Étaient notamment présents : Refuge Point qui assure le secrétariat du FRUN, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), l'Organisation internationale des Migrations (OIM), l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA), IRAP, RELON Kenya, Youth Voices community, I CAN South Sudan, Migration Inc.



SERVICES ADMINISTRATIFS
CAMPUS CROIX-ROUGE FRANÇAISE
21, rue de la Vanne - CS 90070 - 92126 Montrouge CEDEX
Tél. : 00 33 (0)1 44 43 11 00 - www.croix-rouge.fr

SIÈGE SOCIAL
98, rue Didot 75694 Paris CEDEX 14



**CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**